

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure
COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit.

- Sciences sociales et politiques pages numérotées de 9/13 à 10/13
- Économie approfondie pages numérotées de 11/13 à 13/13.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

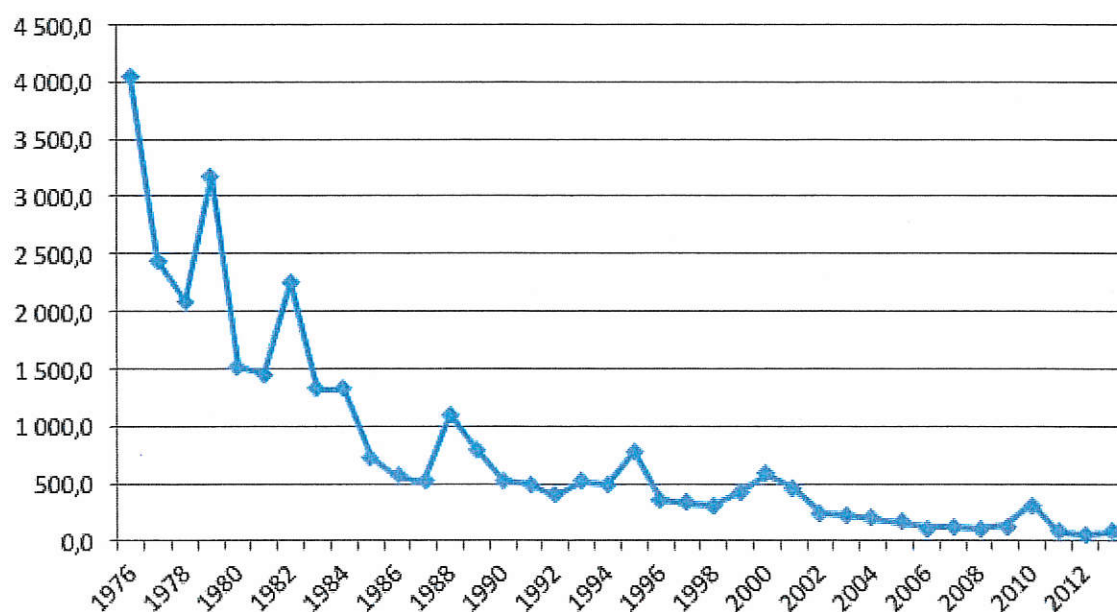
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment la conflictualité sociale a-t-elle évolué en France ?

DOCUMENT 1

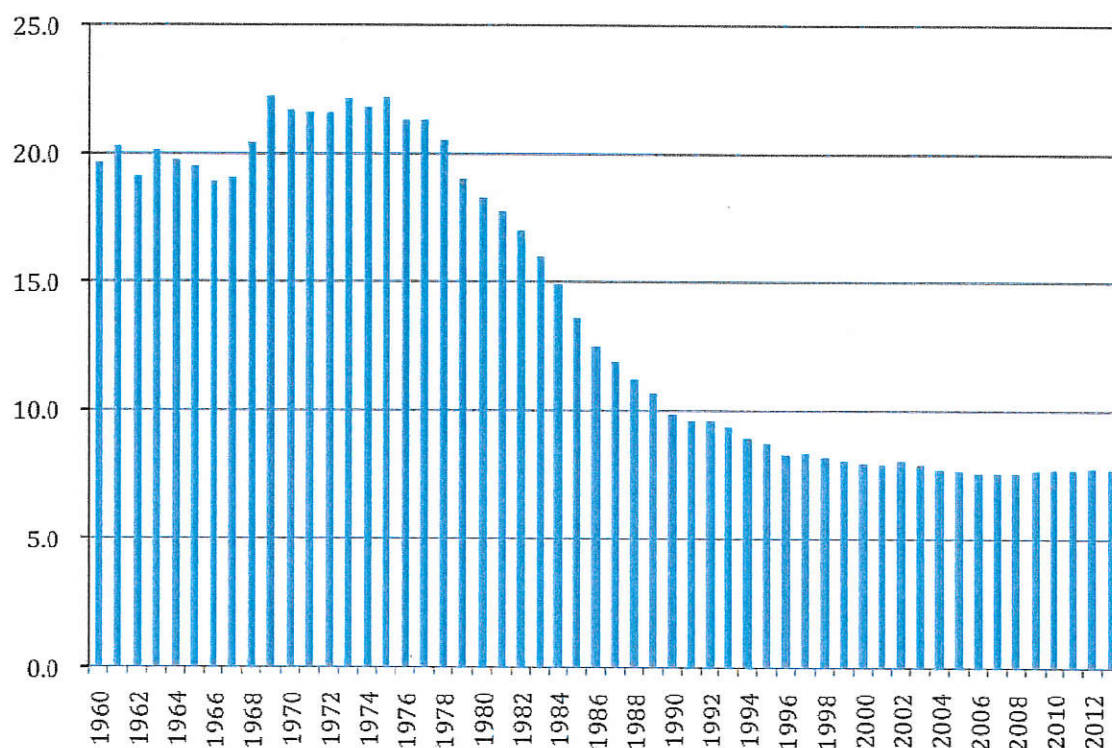
**Nombre de journées individuelles non travaillées
pour fait de grève dans les entreprises (en milliers)**



Champ : entreprises de 10 salariés ou plus (secteur marchand non agricole), France métropolitaine.
Source : DARES, 2014.

DOCUMENT 2

Taux de syndicalisation en France entre 1960 et 2013 (en %)



Source : OCDE.

DOCUMENT 3

Formes d'action politique protestataires pratiquées par les 18/29 ans (en %)

	1981	1990	1999	2008
Signer une pétition	47	46	62	64
Participer à une manifestation autorisée	34	30	41	48
Participer à un boycott	14	9	9	16
Participer à une grève sauvage	12	3	8	11
Occuper des bureaux ou des usines	7	2	3	5

Source : « Liens à la politique. Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », Bernard ROUDET, *Bulletin de l'Observatoire de la jeunesse*, Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP), 2010.

DOCUMENT 4

1956

Création de « la Maternité heureuse », mouvement de femmes en faveur du contrôle des naissances. Il devient le Mouvement français pour le Planning familial (MFPF) en 1960. Le Planning familial a pour objectif l'éducation sexuelle, la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement.

[...]

26 août 1970

Dix femmes déposent une gerbe « à la femme du soldat inconnu » sous l'Arc de triomphe à Paris. Cette manifestation marque la naissance du Mouvement de libération des femmes (MLF).

[...]

Avril 1973

Création du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC).

[...]

17 janvier 1975

Promulgation de la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dite « loi Veil », adoptée pour une période de 5 ans.

[...]

8 mars 1982

Première journée nationale des femmes. Réception par François Mitterrand, président de la République, de 450 femmes, représentant les milieux socioprofessionnels et les associations. Annonce de plusieurs mesures, notamment le remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale dès septembre 1982, l'instauration d'un quota de 30 % de femmes aux élections municipales et régionales, mise au point d'un système de récupération des pensions alimentaires, d'un projet de loi anti-sexiste, d'un projet de loi sur l'égalité de sexe devant l'emploi, d'un statut de co-exploitante pour les femmes, suppression de la notion de « chef de famille ».

[...]

13 juillet 1983

La loi Roudy établit l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

[...]

6 juin 1996

Dans « l'Express », manifeste pour la parité hommes-femmes lancé par dix femmes (dont Édith Cresson, ancien Premier ministre, Michèle Barzach, Monique Pelletier, Simone Veil, Frédérique Bredin, anciens ministres), qui propose un quota d'un tiers de femmes dans chaque assemblée, une législation contre le sexisme et, si nécessaire, une réforme de la Constitution par référendum.

[...]

6 juin 2000

Promulgation de la loi n°2000 - 493 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

Source : www.vie-publique.fr

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

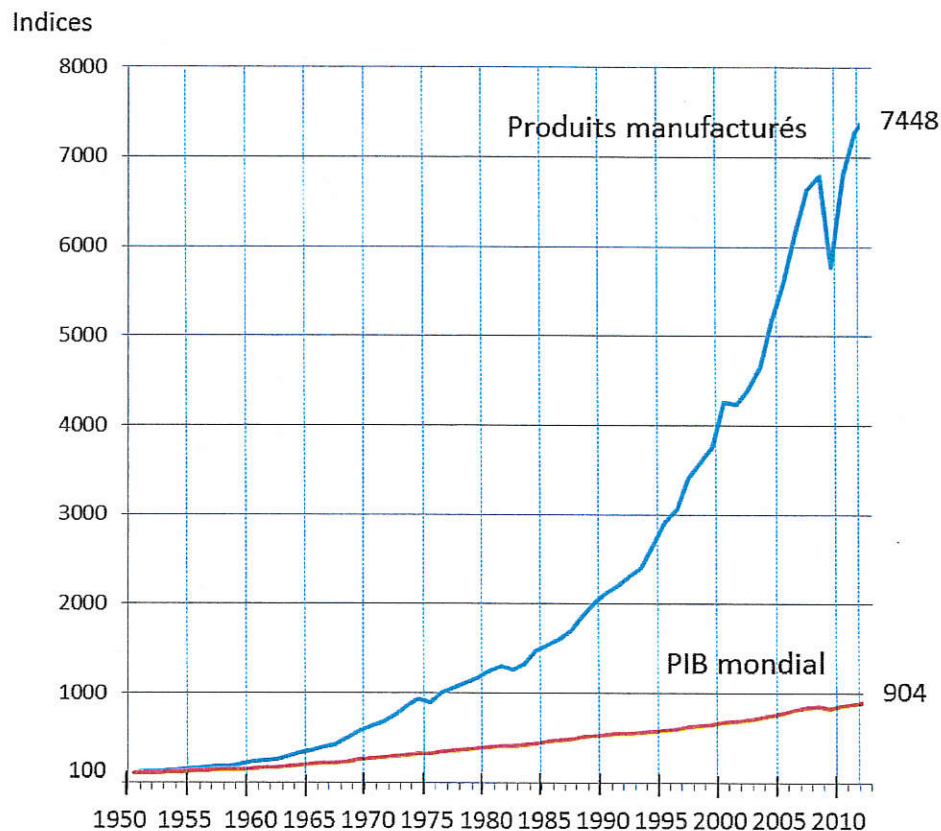
Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Distinguez solidarité mécanique et solidarité organique chez Durkheim.
(3 points)
2. Montrez que le marché du travail est segmenté. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous comparerez l'évolution du PIB mondial à celle des exportations mondiales de produits manufacturés.

Évolutions des exportations mondiales de produits manufacturés* et du PIB mondial entre 1950 et 2012 (en volume, indices base 100 en 1950)



Source : Organisation mondiale du commerce (OMC), 2012.

* Biens finis ou semi-finis résultant de l'activité industrielle (sauf industries d'extraction).

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le PIB est un indicateur imparfait.

DOCUMENT 1

Quelques données, pour quelques pays, en 2013

	Revenu national brut ¹ par habitant (en dollars PPA ² en 2011)	IDH	Rang de classement	
			selon le revenu national brut par habitant	selon l'indice de développement humain
Norvège	63 909	0,944	6	1
Émirats arabes unis	58 068	0,827	8	40
Danemark	42 880	0,900	16	10
Australie	41 524	0,933	20	2
France	36 629	0,884	25	20
Pologne	21 487	0,834	51	35
Égypte	10 400	0,682	94	110
Madagascar	1 333	0,498	174	155

Source : *Rapport sur le développement humain*, PNUD, 2014.

1 : Revenu national brut = PIB – revenus versés au reste du monde + revenus reçus du reste du monde.

2 : Parité de pouvoir d'achat : mode de calcul du taux de change entre plusieurs monnaies consistant à mesurer le coût d'un panier de biens et de services identiques achetés dans chacune des monnaies des pays concernés.

DOCUMENT 2

[Le] temps est venu d'adapter notre système de mesure de l'activité économique afin de mieux refléter les changements structurels qui caractérisent l'évolution des économies modernes. La part croissante des services et la production de biens de plus en plus complexes font [...] qu'il est plus difficile qu'auparavant de mesurer les volumes produits et les performances économiques. [...]

Dans certains pays et certains secteurs, l'accroissement de la « production » tient davantage à l'amélioration qualitative des biens produits et consommés qu'à leur quantité. Rendre compte du changement qualitatif représente un formidable défi mais est essentiel pour mesurer le revenu et la consommation réels, facteurs déterminants du bien-être matériel des personnes. [...]

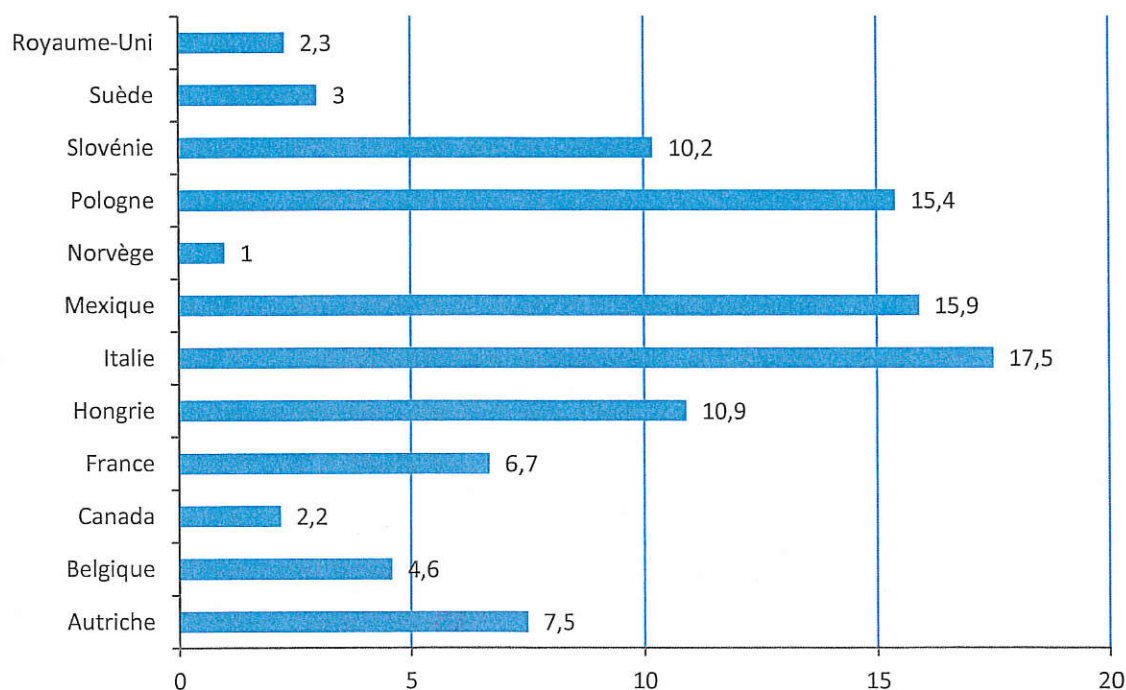
Les pouvoirs publics jouent un rôle important dans les économies contemporaines. Les services qu'ils offrent sont soit de nature « collective » comme la sécurité soit de nature plus « individuelle » comme les prestations de santé ou l'enseignement. [...] Ces services [...], restent toutefois mal mesurés dans de nombreux cas. Traditionnellement, les mesures reposent sur les dépenses mises en œuvre pour les produire (nombre de médecins, par exemple) davantage que sur les résultats réels produits (comme le nombre de prestations de santé dispensées). [...]

En dépit des déficiences de nos outils de mesure de la production, nous en savons davantage sur la production que sur le bien-être. [...] Il existe un écart croissant entre les informations véhiculées par les données agrégées du PIB et celles qui importent vraiment pour le bien-être des individus. Il faut, en d'autres termes, s'attacher à élaborer un système statistique qui complète les mesures de l'activité marchande par des données relatives au bien-être des personnes et des mesures de la soutenabilité.

Source : *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Joseph E. STIGLITZ, Amartya SEN, Jean-Paul FITOUSSI, 2009.

DOCUMENT 3

Part du PIB national correspondant à l'économie non observée* selon l'OCDE en 2012 (en % du PIB)



Source : www.economie.gouv.fr

* Activités qui ne sont pas couvertes par les enquêtes statistiques (principalement économie souterraine légale ou illégale, production pour son propre compte), mais qui sont néanmoins estimées et intégrées au PIB.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

**En quoi le régime politique britannique a-t-il
les caractéristiques d'un régime parlementaire ?**

DOCUMENT

La Grande-Bretagne n'a pas de Constitution écrite : ses institutions forgées par l'histoire, n'en sont pas moins dotées d'une étonnante stabilité et dominées par l'exécutif. [...]

L'irresponsabilité politique du monarque est, en régime parlementaire, le corollaire¹ de son effacement après avoir été l'expression de sa puissance [...].

La reine reste un symbole de l'unité nationale et de la permanence de l'État, c'est-à-dire de la Couronne – distincte de la personne du monarque. L'adhésion populaire à la monarchie et à la famille royale a légèrement faibli ces dernières années au vu de ses dissensions², mais reste vivace. [...]

Le Premier ministre est le titulaire réel du pouvoir gouvernemental [...]. Désigné en théorie par le monarque, il l'est en fait depuis la fin du XIX^e siècle par les électeurs, après avoir été désigné par son parti comme le leader. [...] Il préside les réunions du Cabinet³, fixe son ordre du jour, en dirige les débats. [...] Il dispose, par l'intermédiaire du Cabinet, de la totalité du pouvoir exécutif et avec l'appui du parti majoritaire à la chambre de l'essentiel du pouvoir législatif et financier. Mais le parti majoritaire peut le contraindre à la démission, faute d'infléchir⁴ sa politique. [...]

L'hostilité d'une fraction du parti majoritaire [...] aboutit [...] rarement à sa chute. Les crises ministérielles de 1924 et de 1979 – dues au rétrécissement constant de la majorité – font figure d'exception. Ainsi, la censure proposée par l'opposition, trois ou quatre fois par an, n'a aucune chance d'aboutir sauf en cas de dissension interne à la majorité.

Source : *Droit constitutionnel contemporain*,
Dominique CHAGNOLLAUD DE SABOURET, DALLOZ, 2015.

1 : conséquence.

2 : oppositions

3 : une partie du gouvernement sous l'autorité du Premier ministre.

4 : modifier.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

**Quels sont les effets de la construction européenne
sur l'action publique des États membres de l'Union européenne ?**

DOCUMENT

Au fil des ans, les traités européens (Acte Unique, Maastricht, Amsterdam et Nice) ont transféré de nouvelles compétences, jusqu'alors exercées au niveau national, au niveau européen mais sans que l'on sache bien où se situait la limite entre la compétence européenne et les compétences nationales. La conséquence de ce flou réside dans le sentiment que « l'Union se mêle de tout ». [...]

Pour la première fois dans l'histoire de la construction européenne, le traité de Lisbonne* entend apporter une réponse à la question du « qui est responsable de quoi en Europe ? » en fixant [...] les principes qui régissent la délimitation des compétences entre l'Union et ses États membres et en répartissant les compétences en trois grandes catégories : [...]

Les compétences exclusives

[...] En matière de compétences exclusives, les États membres ont pour seul rôle de mettre en œuvre les actes de l'Union. Ils n'ont plus compétence pour agir de leur propre initiative. Les compétences exclusives de l'Union portent sur [...] l'établissement des règles de concurrence nécessaires au fonctionnement du marché intérieur, la conservation des ressources biologiques de la mer, [...] la politique monétaire pour les États membres dont la monnaie est l'euro.[...]

Les compétences partagées

[...] Le domaine couvert par les compétences partagées [...] couvre l'essentiel des activités et des champs d'intervention de l'Union et, en particulier, le marché intérieur, l'environnement, les transports, l'énergie, l'espace de liberté de sécurité et de justice, la protection des consommateurs, la cohésion économique, sociale et territoriale, certains aspects de la politique sociale et la politique agricole commune. [...]

Les compétences d'appui, de coordination ou de complément

Dans le domaine des compétences d'appui, l'harmonisation législative au niveau européen n'est pas possible. Chaque État membre conserve donc la pleine maîtrise de l'action législative. Seules des actions de coordination peuvent être conduites par l'Union. Le traité institutionnel énumère les compétences d'appui [...] : il s'agit de la protection et l'amélioration de la santé humaine, l'industrie, la culture, l'éducation, le tourisme, l'éducation, la jeunesse, le sport et la formation professionnelle, la protection civile, la coopération administrative.

Source : *Le traité de Lisbonne en 27 clés*, Étienne DE PONCINS, 2011.

* Traité de Lisbonne : Le traité de Lisbonne est entré en vigueur en 2009.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

**Vous montrerez que des variables économiques sont à l'origine
de difficultés de financement de la protection sociale.
On privilégiera l'exemple des retraites.**

DOCUMENT 1

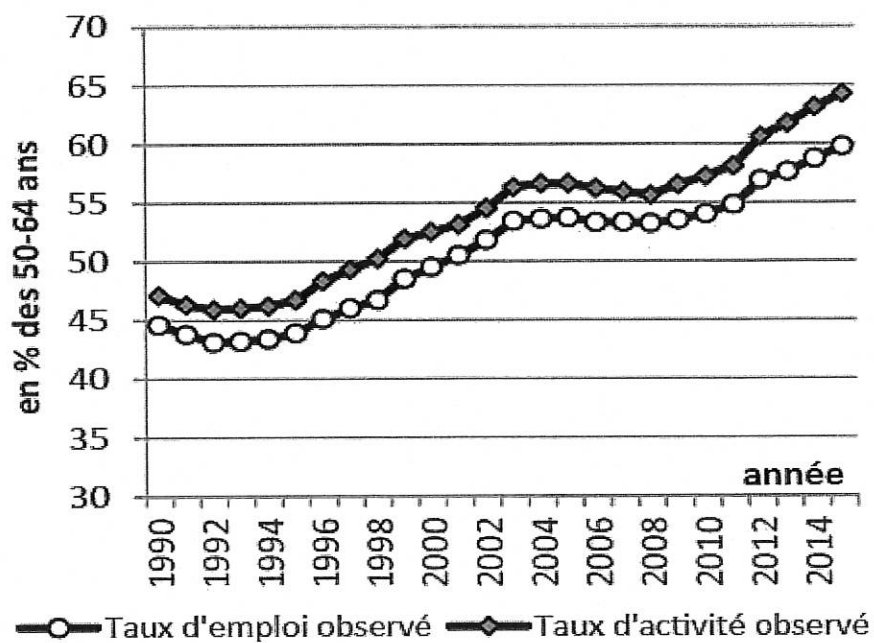
Le Conseil d'orientation des retraites (Cor) a publié le 15 juin 2016 son troisième rapport annuel sur les évolutions et les perspectives des retraites en France. Le Cor actualise les projections à court, moyen et long terme du système de retraite à législation inchangée. [...]

Quel que soit le scénario économique retenu, entre 2013 et 2060, la pension moyenne des retraités devrait diminuer de 13% tandis que les revenus d'activité augmenteraient de 1% par an. Concernant le solde financier du système de retraite, le Cor souligne qu'il est très sensible au rythme de croissance des revenus d'activité. En cas de croissance suffisante de ces revenus, l'équilibre pourrait être atteint vers 2025. À l'inverse, le besoin de financement pourrait atteindre 1,4% du PIB en 2060. Par ailleurs, le solde financier pourrait être amélioré avec un taux de chômage compris entre 4,5 et 7% mais l'impact d'un écart de chômage est relativement stable au cours du temps alors que celui lié aux revenus d'activité se cumule d'année en année. Ainsi, la situation financière du système de retraite serait meilleure avec un taux de chômage de 10% mais des revenus d'activité croissant de 2% par an qu'avec un taux de chômage de 4,5% mais une croissance des revenus d'activité de 1,5% par an.

Source : www.vie-publique.fr

DOCUMENT 2

Taux d'activité* observé et taux d'emploi observé pour les 50-64 ans en France (en %)



Source : *Rapport annuel*, Conseil d'orientation des retraites, 2016.

* Rapport entre le nombre d'actifs et le nombre de personnes en âge de travailler.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ **Économie approfondie**

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Quelles sont les caractéristiques de la globalisation financière ?

DOCUMENT

La globalisation financière est un des phénomènes marquants de l'économie contemporaine. [...] Les gestionnaires de fonds, à la recherche d'une rentabilité maximale, arbitrent entre tous les placements possibles à l'échelle mondiale. Les progrès des NTIC (nouvelles techniques de l'information et de la communication) comme de la finance mathématique ont fait naître de nouveaux instruments financiers et de nouveaux marchés où interviennent de façon de plus en plus sophistiquée des opérateurs qui mêlent des opérations de placement, d'endettement, d'assurance, d'arbitrage et de spéculation.

La finance internationale fournit des placements aux détenteurs de capitaux. [...] Elle finance des projets, qui peuvent être des projets productifs comme de pures opérations spéculatives. Elle permet aux agents de s'assurer contre les risques en même temps que l'instabilité financière qu'elle provoque crée de nouveaux risques. Les institutions financières gagnent, ou perdent, de l'argent par des commissions sur les opérations des agents non financiers, par des opérations [...] de spéculations (qui consistent à anticiper des hausses ou des baisses de prix d'un actif).

La globalisation financière s'insère dans la mondialisation de l'économie. Les marchés de biens sont de plus en plus intégrés ; les entreprises font des choix de production à l'échelle mondiale. De même, les marchés de capitaux sont devenus internationaux. Mais la globalisation financière est plus poussée puisque la mobilité du capital financier est plus forte que celle des biens et du capital physique. [...]

La finance internationale a introduit de nouvelles normes auxquelles obéissent les pays développés et de plus en plus les pays émergents : libéralisation des marchés financiers, liberté totale des mouvements de capitaux (y compris vers des paradis fiscaux ou réglementaires), modernisation financière, nouvelles normes comptables. [...]

Le système financier international est un système mondial avec unité de lieu (les places financières sont interconnectées) et de temps (il fonctionne 24 heures sur 24). Les marchés sont aujourd'hui décloisonnés : les intervenants choisissent entre les [différents] marchés des différents pays du monde [...].

Source : « La globalisation financière en crise »,
Catherine MATHIEU, Henri STERDYNIAK, *Revue de l'OFCE*, 2009.